

DE/31/712/20240313/4

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	25	
Représentés :	8	
Non représentés :	0	Séance du 13 mars 2024
L'an deux mille-vingt-quatre et le treize mars, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le sept mars, sous la présidence de Monsieur Samuel MONTGERMONT, Deuxième adjoint.		
Votants :	33	Étaient présents également :
Christian GROS, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Mario HARELLE, Rosa-Lila HAMMACHE, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Simon SASTRE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Carine BLANC-TESTE, Gérard PREVOT, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Sandy ROUVEL, Quentin ROUVIERE, Christiane TCHA SENG NOU, Florence GUILLAUME		
Étaient absents et non représentés : Néant		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Simon SASTRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Compte de gestion 2023 du budget ville

Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint aux finances, présente le compte de gestion 2023 dressé par le comptable.

Monsieur Samuel MONTGERMONT propose de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT entendu, et après en avoir délibéré par 27 voix pour et 6 abstentions (Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME).

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 07 mars 2024,

Vu l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Vu l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Vu la comptabilité des valeurs inactives,

Vu la conformité du compte de gestion 2023 de la ville avec le compte administratif 2023 de la ville voté le 13 mars 2024,

- **APPROUVE** le compte de gestion de la Ville dressé, pour l'exercice 2023 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme.

Christian GROS

Maire de MONTEUX

Simon SASTRE

Secrétaire de séance

Acte Exécutoire

Transmis le :

Publié le :

Notifié le :